

## **MAIRIE D'ESCORPAIN**

---

28270 BREZOLLES

Département d'Eure-et-Loir  
Arrondissement de Dreux

Tél. Mairie : 02.37.38.11.64  
Tél. Maire : 06.88.07.47.63  
[escorpain28@wanadoo.fr](mailto:escorpain28@wanadoo.fr)  
[www.escorpain.fr](http://www.escorpain.fr)

Secrétariat ouvert Lundi et Vendredi de 08 h 00 à 12 h 00  
Mardi et Jeudi de 13 h 30 à 17 h 30

**Date de convocation : Le 7 Octobre 2019**

### **COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le dix Octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie d'Escorpain, sous la Présidence de Monsieur Stéphan DEBACKER, Maire.

Etaient présents : Monsieur Stéphan DEBACKER (Maire), Mmes et MM. Philippe LELARD, Paul DEBACKER et Christiane LE ROUZIC (Adjointes), François BARRET, Roger LAMOUREUX, Annick DETHAN et Dominique DAL.

Etaient absents ; excusés : Madame Brigitte VACHERON-CROBE et Monsieur Pascal GUIMARD.

Secrétaire de Séance : Madame Dominique DAL.

---

Le compte-rendu de la séance du 19 Août 2019 est approuvé sans observation.

---

### **FIXATION DU PRIX DE L'EAU POUR LA FACTURATION 2020 :**

Compte-tenu du volume d'eau acheté au SICELP cette année et revendu, pour la même période, aux habitants de la Commune, le Maire estime le rendement du réseau d'eau à 85 % environ. Il ajoute que depuis début Janvier, aucune fuite n'a été détectée sur l'ensemble des Hameaux.

Au vu de ces résultats, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, décide de maintenir le prix du m3 d'eau à 2,10 €. Le montant de la redevance forfaitaire reste également fixé à 50,00 € par abonné.

### **TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « PRODUCTION D'EAU » DU SICELP AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020 :**

Le Syndicat Eau/Assainissement de la Paquetterie ayant refusé la demande d'adhésion du SICELP, la compétence « Production d'eau » de ce Syndicat sera transférée automatiquement à l'Agglo au 1<sup>er</sup> Janvier 2020.

### **PROJET D'ACQUISITION D'UN TERRAIN PRIVÉ EN VUE D'IMPLANTER UNE ANTENNE POUR AMELIORER LA TÉLÉPHONIE MOBILE :**

Monsieur le Maire rappelle la nécessité d'implanter une antenne de téléphonie mobile sur la Commune si nous voulons couvrir les zones blanches. Le terrain près du tennis, initialement choisi pour recevoir cette antenne n'a pas été retenu par le Conseil Départemental. Une autre parcelle privée située au Hameau des Authieux pourrait être utilisée pour la réalisation de ce projet. Le propriétaire actuel serait favorable à la cession de ladite parcelle ; toutefois, il demande la raison pour laquelle le terrain près du tennis a été abandonné. Sur notre demande, le Département doit envoyer un rapport pour expliquer ses choix.

.../...

**SUBVENTION POUR LES ELEVES DU COLLEGE MAURICE DE VLAMINCK PARTICIPANT AU SEJOUR SKI EN 2020 :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Collège Maurice de Vlaminck organise pour les classes de 5<sup>ème</sup>, un séjour ski au Collet d'Allevard (Isère) du 26 Janvier au 1<sup>er</sup> Février 2020. Deux élèves de la Commune sont inscrits à ce voyage.

Il rappelle à l'Assemblée que la Commune participe habituellement à ces sorties, à hauteur de 61,00 € / élève et par cycle scolaire, et demande au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer sur l'attribution d'une subvention pour ce séjour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et, à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder une subvention de 61,00 € par élève participant à ce voyage.

**ATTRIBUTION DU LEGS LEFEVRE - BREVET DES COLLEGES SESSION 2019 :**

Le legs Lefèvre a été attribué cette année, à l'élève **Angélique CATTEËU** à qui, le Conseil Municipal adresse ses plus vives félicitations.

**QUESTIONS DIVERSES :**

.Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il s'est entretenu avec Monsieur RIEHL au sujet du chemin délimitant les Communes de Saint-Rémy-sur-Avre et Escorpain. Ce chemin, régulièrement jonché de déchets, pourrait être fermé à la circulation. Le Conseil Municipal, après délibération, souhaiterait que les usagers puissent continuer à l'emprunter et préférerait, pour éviter tout nouveau dépôt sauvage, qu'il soit équipé d'un portail anti-intrusion.

.Monsieur Stéphan DEBACKER signale qu'une partie du fossé en limite de propriété de Monsieur SCHMITZ a fait l'objet d'un drainage pour permettre l'écoulement des eaux pluviales vers la mare de Romainvilliers.

.Il informe également le Conseil Municipal que suite aux travaux de réaménagement du logement communal et de la Mairie, une déclaration a été adressée au Service Départemental des Impôts Fonciers de Chartres, pour régularisation.

.Monsieur Philippe LELARD expose au Conseil Municipal les différents aménagements prévus pour la sécurisation du carrefour de l'église et de l'abribus. Le montant de ces travaux s'élève à la somme de 30.573,00 € H.T ; soit 36.687,60 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, après délibération, donne son accord pour la réalisation de ces travaux et autorise le Maire :

- à lancer une consultation en application de la procédure adaptée,
- à signer tout document se rapportant à cette affaire.

.Monsieur Stéphan DEBACKER signale qu'il a reçu plusieurs dossiers d'Administrés ayant constaté des fissures sur leur habitation. Une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sera adressée prochainement à la Préfecture d'Eure-et-Loir.

.Monsieur le Maire propose de reconduire l'an prochain la balade thermographique, programmée à plusieurs reprises en 2018 et n'ayant pu être réalisée.

L'Association « Les Sabots du Perche Senonchois » organise une marche sur la Commune, le Mercredi 6 Novembre 2019. Le départ est prévu à 14 h 00 au niveau de l'église et le retour vers 16 H 00 - 16 H 30 (parcours d'environ 10 km). Il est possible de rejoindre le groupe ; aucune inscription n'est à prévoir. Il suffit d'être à l'heure !

.Le propriétaire de la maison sise au 3, Rue des Autels sera à nouveau contacté pour l'élagage de sa haie.

.Des habitants de Romainvilliers se plaignent de la présence massive de rats dans leur propriété et demandent qu'une campagne de dératisation soit menée dans le village.

**TOUR DE TABLE :**

.Madame LE ROUZIC rappelle que nous sommes à cinq mois des Elections Municipales et qu'il est important de connaître les Conseillers qui souhaitent se représenter. Monsieur le Maire propose de faire un tour de table.

.Elle demande également que les diverses denrées alimentaires entamées à l'occasion de manifestations ne soient pas oubliées dans le frigidaire de la salle de la Mairie.

.Monsieur Paul DEBACKER demande que les abords du Chemin rural n° 3 menant au Bois-Robert soient nettoyés.

.Monsieur BARRET propose que l'employé communal de Châtaincourt coupe les arbres longeant la propriété sise 2, Chemin d'Herville.

.Madame DETHAN demande où en est l'installation du banc et de la poubelle à la mare de Romainvilliers. Monsieur DEBACKER propose au Conseil de réfléchir à leur futur emplacement.

Monsieur le Maire propose de clore la séance.

**Séance levée à 22 H 20.**

**Le Maire,**